



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 208-2022
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2022.RRGR.326

Déposée le : 14.09.2022

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Saïd (Biel/Bienne, PS) (porte-parole)
Bütikofer (Lyss, PS)
Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : du
Direction : Direction de l'instruction publique et de la culture
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

Plus de transparence sur les débouchés des formations CFC et AFP

Le Conseil-exécutif est chargé de mener une enquête pour savoir si, quelques années après l'obtention de leur titre, les jeunes détentrices et détenteurs d'un CFC ou d'une AFP ont trouvé des débouchés grâce à leur formation initiale et si elles et ils sont toujours dans le métier appris. Cette enquête devrait de plus servir à informer les jeunes de l'école secondaire sur les débouchés de chaque CFC ou AFP existant.

Développement :

En Suisse, la formation professionnelle est particulièrement valorisée et rencontre un succès tout particulier auprès des jeunes. Cependant, dans certaines professions, il n'est pas aisé d'y trouver un emploi en adéquation avec la formation de base, tandis que d'autres secteurs sont confrontés à un manque de professionnelles et professionnels formés.

Pour aider les jeunes en fin de scolarité à choisir l'apprentissage idoine, il convient de les informer en toute transparence des perspectives d'emploi (débouchés, employabilité, salaire) offertes par les formations qui les intéressent, bien que le marché du travail soit très fluctuant dans le temps. À cette fin, il est pertinent de commander une enquête exhaustive auprès d'un mandataire externe afin d'analyser les perspectives professionnelles des diverses formations CFC ou AFP. Il s'agira de réaliser un questionnaire auprès des titulaires d'un CFC ou d'une AFP un an après l'obtention de leur titre. Cette enquête aura pour objectif de caractériser leur parcours professionnel (emploi, études, chômage, reconversion) depuis l'obtention du titre. Il pourrait être intéressant de recueillir d'autres données lors de cette enquête. Il serait par exemple intéressant de comparer les débouchés de la formation duale par rapport à la formation en école. Les données ainsi recueillies feront l'objet d'un rapport et les conclusions en termes d'employabilité des diverses formations existantes seront indiquées dans les brochures

à l'intention des écoliers. Il convient de plus de fournir ces données aux conseillères et aux conseillers en orientation afin qu'elles et ils les relayent auprès des jeunes en orientation professionnelle. Les conclusions en lien avec chaque secteur permettront ainsi aux jeunes et à leurs parents d'opérer un choix professionnel en toute connaissance de cause, qui leur permettra de maximiser les chances d'exercer, au moins au début de leur vie professionnelle, la profession initialement choisie.

Relevons enfin que le canton de Neuchâtel a publié une telle enquête en novembre 2015, à la suite d'une motion déposée en janvier 2013.

Destinataires

– Grand Conseil